



Communiqué de Presse

Lignes 15 sud, 16 et 17 : Choquée par l'ampleur des nouveaux retards annoncés, Valérie Péresse demande la création d'une mission de contrôle et de coordination technique État/Île-de-France Mobilités de la Société des grands projets, pour les réduire au maximum

Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités est choquée de l'ampleur des nouveaux retards annoncés par la Société des grands projets pour la livraison de la ligne 15 sud et de ses conséquences en cascade sur la livraison des autres lignes 16 et 17. En dépit des différents aléas cumulés, la ligne 15 sud était encore annoncée à l'automne pour fin 2025. Désormais il y a un risque de ne pas avoir de livraison de la ligne avant avril 2027 ! C'est une très mauvaise nouvelle pour les centaines de milliers d'habitants et travailleurs de la petite couronne qui l'attendent depuis plus de quinze ans.

C'est pourquoi Valérie Péresse demande la création d'une mission de contrôle et de coordination technique État/Île-de-France Mobilités de la Société des Grands Projets, pour réduire ces nouveaux retards au maximum. Pour rappel, elle avait, avec Île-de-France Mobilités, tiré plusieurs fois le signal d'alarme ces derniers mois sur les risques qui s'accumulaient sans être entendue.

Le rapport Ramette/Bense, finalement commandé en novembre à la demande de Valérie Péresse, pour expertiser la situation, fait état de retards bien plus considérables qu'attendus sur la ligne 15, liés notamment à des retards pris dans les travaux de génie civil ainsi qu'à des défauts de coordination et d'intégration des différentes étapes et contrats industriels. Le rapport révèle par ailleurs l'existence d'un retard « lié » des lignes 16 et 17 qui devront utiliser le même banc d'essai que la ligne 15.

Face à cette situation qui contredit toutes les informations données jusqu'ici aux membres du Conseil de surveillance de la Société des grands projets (SGP), Valérie Péresse demande la création d'une mission de contrôle et de coordination pour réduire ces délais supplémentaires au maximum à fin 2026 et assurer une information précise et transparente, en temps réel, des membres du conseil de surveillance de la SGP. Elle demande également que RATP GI, d'une part, et ORA (constitué de RATP Dev, Alstom et ComfortDelGro) et Keolis, d'autre part, qui vont gérer l'une l'infrastructure, les autres l'exploitation des nouvelles lignes, soient étroitement associées à l'ensemble des travaux en cours pour que leur « prise en main » de la ligne ne soit pas source de retards supplémentaires non expertisés par le rapport Ramette/Bense.

Ces nouveaux retards imputables à la SGP interviennent alors même que le matériel roulant financé par Île-de-France Mobilités est déjà en cours de livraison et qu'Île-de-France Mobilités a déjà désigné les futurs exploitants depuis mi-2023. Il serait donc inacceptable que la formation des agents à l'utilisation de la ligne et des équipements soit une nouvelle fois une variable d'ajustement du calendrier comme cela a été le cas sur les trois dernières gares ouvertes sur la ligne 14 : la nouvelle version du planning de la ligne 15 sud devra donc intégrer ces délais non-compressibles comme c'est le cas dans tout projet de métro.

Enfin, Valérie Péresse souhaite que l'expertise Ramette/Bense soit étendue à la situation de la ligne 18 pour laquelle aucune revue de projet n'a été effectuée et qui ne relève pas des mêmes technologies ni fournisseurs.